

N/REF : 17/12/2025 10H45 C:025263 I:35114
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Mercredi 17/12/2025 à 10H45

AGENCE IMMOBILIERE VICTOR HUGO

**6 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 32 BIZANET
32 RUE BIZANET
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 19 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 32 BIZANET GRENOBLE
M BARNABE 06 95 77 16 76
M DANCKAERT 06 02 27 83 25
MOTIF : INTERVENIR POUR BOUCHON SUR CANALISATION
Donneur d'ordre : Mme N MEDINA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 18/12/2025 A 09H15
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE A PARTIR DU REGARD JUSQU'AU
COLLECTEUR
CONTROLE BON ECOULEMENT
NETTOYAGE DES LIEUX APPLICATION D'UN DESODORISANT

OBSERVATIONS : AS ES Email envoyé le 18/12/25 à 13H10 Mme N MEDINA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	270,66
TOTAL H.T.				270,66
T.V.A. a 10,00%				27,06
TOTAL T.T.C.En EURO				297,72

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN